



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Séance publique, le jeudi 06 août 2015, **à 18 h 30**
5160, boulevard Décarie, 4^e étage, à la salle Est/Ouest

AVIS DU CCU

Étude d'un projet visant le remplacement de l'ancienne église Saint-Columba située au 4020-40, avenue Hingston, par sept nouvelles résidences, en vertu du règlement sur les projets particuliers (R. RCA02 17017).

Le comité recommande au conseil d'arrondissement

- D'autoriser l'adoption d'une résolution de projet particulier permettant :
 - La démolition de l'ancienne église Saint-Columba (4020, av. Hingston);
 - Le morcellement de la propriété de manière à isoler le centre communautaire sis au 4036, av. Hingston;
 - La construction d'un ensemble résidentiel comptant 7 unités d'habitation selon le concept présenté et l'ajout de critères permettant notamment de tenir compte des commentaires du CCU en vue de l'analyse qualitative qui suivra la demande de permis.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ